



# 20 21

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



**TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE**



Laurent Grandguillaume,  
**Président de TZCLD**

## 2021, une année de sécurisation et d'extension du projet

**L'année 2021 a été consacrée à la sécurisation et à l'extension du projet, permise par la deuxième loi, obtenue grâce à notre mobilisation collective.**

Nous avons tout d'abord organisé de nombreuses négociations avec les acteurs publics pour obtenir les décrets d'application et les arrêtés nécessaires à l'application de la loi. En effet, si obtenir une deuxième loi votée à l'unanimité est un exploit en soi et inégalé, la faire appliquer conformément aux principes énoncés en est un second. Ce combat a été très utile puisque nous avons notamment obtenu le financement des postes d'encadrants, principe indispensable à la réussite de l'expérimentation et souligné dans nos travaux de capitalisation lors de la première étape. Nous avons aussi convaincu le Gouvernement de ne pas confier la présidence des comités locaux pour l'emploi (CLE) à un autre acteur que le ou la Maire de la commune. Nous avons également travaillé à l'élaboration d'un cahier des charges spécifique à l'Outre-Mer et à la Corse conformément à la loi.

Afin de préparer l'avenir, nous avons organisé un séminaire de travail pendant deux jours à Nantes rassemblant des acteurs et actrices de l'association et du Fonds, des territoires, des personnes privées durablement d'emploi, des salarié-es des entreprises à but d'emploi (EBE) pour faire un point d'étape sur le projet, sur les défis à venir et sur les points d'attention.

Sécuriser, c'est aussi comprendre et corriger. Nous avons donc pris l'attache des partenaires sociaux pour penser un dialogue social au service des protections collectives et de l'émancipation des personnes. Nous avons constitué un groupe de travail avec la CFDT et la CGT pour engager les réflexions et élargi le dialogue à tous les partenaires sociaux à travers des rencontres bilatérales. Rejoindre une convention collective existante, bâtir un accord

# Rapport moral

inter-entreprise ? Les différentes voies possibles sont étudiées, en lien avec le Fonds d'expérimentation et les EBE, pour permettre l'accès de toutes et tous aux droits collectifs. Le travail avec l'Agefiph a continué d'avancer pour que les EBE puissent renforcer les collectifs de travail inclusifs. De nouveaux partenariats ont été développés en particulier dans le domaine de la transition écologique, des mobilités alternatives, pour soutenir les activités des EBE.

Pour garantir la montée en puissance de l'expérimentation, nous avons soutenu les territoires d'expérimentation dans leurs sollicitations, accompagné les projets émergents qui se préparent, structuré les grappes régionales en tant qu'espaces apprenants, préparé la mise en place d'un espace numérique qui garantira la scalabilité du projet pour la troisième étape, développé les formations pour les acteurs et actrices du projet et pour les futures directions des EBE.

Parce que nous considérons que la capitalisation doit être menée avec la réflexivité nécessaire pour identifier les freins comme les leviers, nous avons préparé le lancement de notre propre espace de recherche. Nous avons confiance dans la recherche et dans les chercheur-ses pour nous apporter leur éclairage sur nos insuffisances et nos forces. Nous comptons bien participer pleinement, en tant que citoyen-nes, aux évaluations qui viendront.

Pour amplifier la mobilisation autour du projet, nous avons lancé des actions de plaidoyer en direction de tous les Conseils départementaux qui devront obligatoirement délibérer dans le cadre de la deuxième étape. Nous avons préparé le plaidoyer 2022 pour les élections présidentielle et législatives.

Nous avons accompagné l'internationalisation du projet en particulier en Belgique, là où de nombreuses volontés cherchent à adapter le projet à leur Institution du travail et à leurs territoires.

Je tiens à remercier tous les membres fondateurs, les partenaires, les administrateurs, les bénévoles, et toute l'équipe réunie autour de son directeur général. On ne gagne que les combats que l'on mène !



# Sommaire

01.

## L'association TZCLD

- p.1 Ses missions
- p.2 Assemblée générale 2021
- p.3 Séminaire TZCLD : tracer ensemble les perspectives

02.

## Enjeux 2021

- p.5 Déployer la 2<sup>e</sup> étape expérimentale
- p.7 Mettre en lumière les effets bénéfiques du projet
- p.9 La transition écologique, vecteur du droit à l'emploi
- p.11 Accompagner les territoires selon leur niveau d'avancement
- p.13 Proposer aux territoires des formations adaptées à leurs besoins

03.

## Grands thèmes 2021

- p.15 TZCLD : un projet inclusif
- p.17 TZCLD : une démarche complémentaire

04.

- p.19 Les temps forts 2021

05.

- p.21 La gouvernance

06.

- p.22 L'équipe

07.

- p.23 Les partenaires 2021 du projet

08.

- p.24 Les perspectives 2022

# 01

## L'association TZCLD



Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 afin d'animer et développer le projet. 10 territoires ont été habilités par la loi du 29 février 2016 pour expérimenter le droit à l'emploi.

La nouvelle loi du 14 décembre 2020 sécurise ces 10 premiers territoires et va permettre d'étendre l'expérimentation à au moins 50 nouveaux territoires. Au 31 décembre 2021, 5 nouveaux territoires ont été habilités, tous étaient des projets émergents, à l'instar des 30 autres territoires ayant déposé leur candidature.



### SES MISSIONS

1. Accompagner les territoires qui souhaitent mettre en place la démarche.
2. Appuyer les territoires habilités.
3. Tirer les enseignements de l'expérimentation et stimuler la production de travaux de recherche en lien avec l'Observatoire de TZCLD.
4. Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, une pérennisation du droit à l'emploi et exercer un rôle de vigie citoyenne.

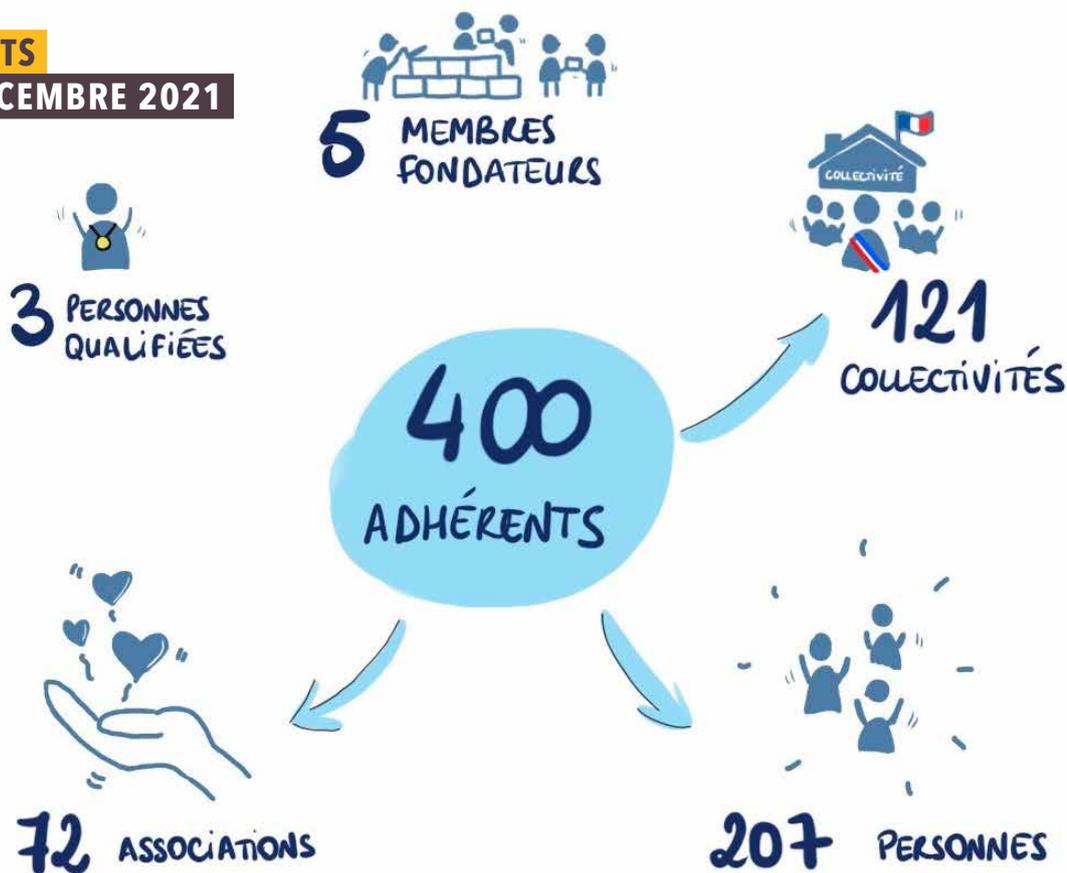


## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Situation sanitaire oblige, l'Assemblée générale s'est tenue en ligne le 18 mai 2021. Après la présentation du rapport d'activité 2020, les perspectives 2021 ont été détaillées, notamment la publication du décret d'application de la loi du 14 décembre 2020 et l'ouverture de la deuxième étape expérimentale. Les représentant-es des associations fondatrices de TZCLD ont pris la parole pour renouveler leur soutien et échanger sur les avancées du projet. Louis Gallois, président du Fonds d'expérimentation s'est ensuite exprimé sur la publication du cahier des charges et les premières habilitations de nouveaux territoires prévues en fin d'année.

À la suite de la tenue de l'Assemblée générale, le conseil d'administration a été renouvelé et s'est réuni pour élire son bureau en fin de journée.

### ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2021



# 01

## L'association TZCLD

### Séminaire TZCLD : tracer ensemble les perspectives



Dessiner en commun les perspectives pour mettre en œuvre le droit à l'emploi : tel était l'objectif voulu par le conseil d'administration de Territoires zéro chômeur de longue durée lors du séminaire organisé à Nantes les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2021. Deux journées de rencontres, d'échanges et de travaux qui se sont tenues au moment où s'ouvrait la 2<sup>e</sup> étape expérimentale et qui ont permis à de nombreux acteurs et actrices du projet de se retrouver après une longue pause due à la crise sanitaire.

Personnes privées durablement d'emploi, salarié-es, directions d'EBE, acteurs et actrices des projets émergents, membres des associations fondatrices, administrateurs et administratrices de l'association et du Fonds d'expérimentation, animateurs et animatrices de grappes et équipe opérationnelle de TZCLD et du Fonds : l'ensemble des participant-es a contribué à dessiner les contours du projet pour les années à venir.

70

C'est le nombre de personnes présentes lors du séminaire TZCLD organisé en juillet à Nantes.

Après une première demi-journée de tables rondes ponctuées de témoignages d'acteurs et actrices de territoires, la deuxième journée a été consacrée à des travaux en ateliers pour affiner la vision partagée du projet, de l'accompagnement des territoires, de l'animation de la communauté mobilisée en faveur du droit à l'emploi et des priorités en matière de recherche sur les effets bénéfiques du projet.



## Déployer la 2<sup>e</sup> étape expérimentale



Pour TZCLD, l'enjeu sur 2021 a été d'assurer la mise en œuvre de la 2<sup>e</sup> étape expérimentale, rendue possible par la loi du 14 décembre 2020, dans de bonnes conditions pour les territoires. Élément majeur de cette mise en œuvre optimale, le décret d'application de la loi a fait l'objet d'un travail préparatoire étroit entre TZCLD, le Fonds d'expérimentation et le ministère du Travail. Malgré cela, le décret paru le 30 juin comportait plusieurs éléments incompatibles avec l'organisation de l'expérimentation telle qu'elle a été dessinée par le législateur et de nature à compromettre son déploiement dans les territoires en préparation.

L'association et l'ensemble des acteurs et actrices de Territoires zéro chômeur de longue durée se sont donc mobilisés pour obtenir un décret modificatif qui permette de lever les inquiétudes. Grâce au soutien de Marie-Christine Verdier-Jouclas, rapporteure de la loi à l'Assemblée nationale, et à l'écoute attentive et volontariste d'Elisabeth Borne, Ministre du Travail, et de Brigitte Klinkert, Ministre déléguée à l'Insertion, un décret modificatif, fidèle aux fondamentaux et à la philosophie du projet, est paru le 23 décembre. Il prévoit notamment que les comités locaux pour l'emploi sont bien présidés par la collectivité porteuse de l'expérimentation, il assure la présence de tous les acteurs et actrices contribuant au développement de l'emploi dans les comités locaux, et notamment les actrices essentielles que sont les structures de l'insertion par l'activité économique. Enfin, il conforte le principe du financement de tous les emplois supplémentaires créés sur les territoires habilités sans préoccupation du

statut des personnes embauchées, y compris donc les postes d'encadrement. L'unité et la mobilisation de tous a permis d'aboutir à ce résultat qui garantit des conditions de mise en œuvre de la loi favorables au développement du projet.

### PLAIDOYER AUPRÈS DES DÉPARTEMENTS, ESSENTIELS À L'EXPÉRIMENTATION

Parallèlement, le rôle des Départements a été renforcé dans la 2<sup>e</sup> loi. Une part de la contribution au développement de l'emploi dans les entreprises à but d'emploi (EBE) leur incombant désormais au titre de leurs compétences d'insertion. De nombreuses actions ont donc été initiées envers ces collectivités territoriales essentielles au projet tout au long de l'année 2021. La campagne pour les élections départementales de juin 2021 a d'abord été l'occasion de porter la voix du droit à l'emploi auprès des candidats. Un kit plaidoyer a été proposé aux territoires pour agir localement et TZCLD a porté le projet au niveau national auprès des président-es de Départements et de l'Assemblée des Départements de France. Une action spécifique a également été menée auprès des président-es de Région et des candidat-es aux élections régionales.

Dans la continuité des échanges menés au sein du groupe de travail avec les têtes de réseau de l'insertion par l'activité économique, un courrier cosigné avec le Coorace, Emmaüs, la Fédération des acteurs de la solidarité, le Réseau Cocagne et Chantier école a été envoyé aux nouvelles présidences de Département à l'été afin d'illustrer nos complémentarités en matière de droit à l'emploi.

## LA FAQ SUR LE PROJET

C'est quoi un territoire ? Pourquoi des EBE plutôt que d'aider les entreprises existantes à embaucher ? Est-ce que ce sont de vrais emplois ou des travaux occupationnels ? La FAQ TZCLD décortique le projet en près de 90 questions. Accessible sur le site Internet de TZCLD, cet outil vise à faire la pédagogie de l'expérimentation. Les questions sont organisées par thématiques et une fonction recherche permet de trouver rapidement toutes les réponses à ses interrogations sur le projet.



### 4<sup>e</sup> NUMÉRO DU JOURNAL DU PROJET

Deuxième loi, mobilisation des territoires lors des confinements, management dans les EBE, témoignages de personnes privées durablement d'emploi et questions à Dominique Méda, sociologue et philosophe spécialiste du travail : le 4<sup>e</sup> numéro du Journal du projet est sorti début 2021 et il fourmille d'infos !

 À consulter sur [www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)



### TZCLD À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une conférence sur le projet s'est tenue à l'Assemblée nationale le 30 novembre, organisée près d'un an après le vote de la loi prolongeant et étendant l'expérimentation par les deux rapporteuses de ce texte, Marie-Christine Verdier-Jouclas, députée du Tarn, et Frédérique Puissat, sénatrice de l'Isère, avec le concours de l'association TZCLD. Personnes privées durablement d'emploi, élu-es locaux, partenaires du droit à l'emploi... Cette conférence a permis de donner la parole aux acteurs et actrices engagé-es sur les projets émergents, en présence de plusieurs parlementaires impliqué-es pour le projet, de membres de TZCLD et du Fonds d'expérimentation.

## APPUYER LES TERRITOIRES SUR L'INGÉNIERIE ET LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

Pour pallier la difficulté à financer l'ingénierie de projet locale et participer au développement des activités sur les territoires habilités et émergents, TZCLD cherche à engager ses partenaires au niveau local. Cet appui fait partie des missions de l'association. Les partenaires opérationnels apportent alors un appui technique ou une expertise et les partenaires financiers soutiennent à la fois l'association et des territoires. En 2021, près de 250 000 euros ont ainsi été reversés à des territoires habilités dans le cadre de partenariats à la fois nationaux et locaux.

## Mettre en lumière les effets bénéfiques du projet

Les impacts du projet et de sa méthode au niveau local vont bien au-delà de la création d'emplois supplémentaires : c'est ce constat qui a poussé TZCLD à se doter, en janvier 2021, d'un pôle Recherche. L'objectif est de mieux connaître et de valoriser les effets bénéfiques du projet sur les territoires, pour compléter et dépasser les analyses quantitatives jusqu'alors produites. Engagement citoyen et associatif, augmentation de la consommation locale, renforcement de la cohésion sociale, accélération des politiques publiques sur les grands enjeux de sociétés, comme la transition écologique par exemple...

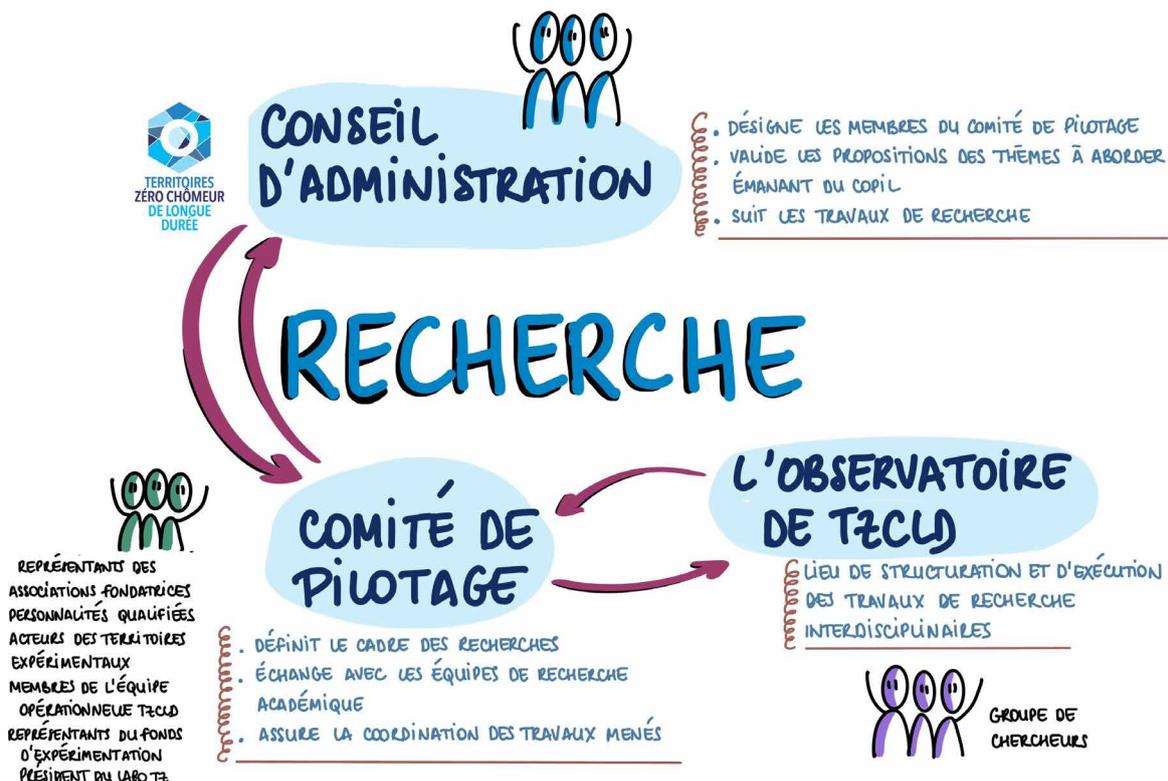
Ces effets sont multiples et le pôle Recherche de TZCLD a vocation à mettre en lumière ces effets. Il s'agit de donner de la légitimité scientifique au projet politique qui est porté. Pour ce faire, TZCLD associe des chercheurs de toutes disciplines et des structures, tel le CNRS avec lequel une convention de partenariat est en cours de finalisation, pour porter un regard transversal sur ces effets. Ce travail s'inscrit dans la continuité des travaux qui ont été menés par le groupe Capitalisation de TZCLD et s'effectue à la lumière des travaux de la première

phase expérimentale, en collaboration, notamment, avec le Fonds d'expérimentation.

### UN TRIO D'INSTANCES

Pour mettre en œuvre cette ambition, TZCLD a construit un paysage tripartite. Le Conseil d'administration de TZCLD est l'entité politique qui établit la stratégie de recherche. Pour impulser, organiser et animer cette alliance entre recherche et action, un Comité de pilotage a été constitué. Cette instance opérationnelle définit le cadre des recherches, échange avec les équipes de recherche académique et assure la coordination des travaux menés.

En lien avec le Comité de pilotage, l'Observatoire de TZCLD a été créé. Présidé par Timothée Duverger, Maître de conférences-associé à Sciences Po Bordeaux, et composé de l'ensemble des chercheurs et chercheuses intéressé-es par la démarche, l'Observatoire sera mis en place au premier trimestre 2022 et sera le lieu de structuration des travaux de recherche.



## DONNER LA PAROLE AUX PERSONNES PRIVÉES D'EMPLOI

Pour faire entendre la parole des personnes en recherche d'emploi lors des élections présidentielle et législatives de 2022, un collectif composé de 20 associations, dont TZCLD, s'est créé fin 2020. Il est piloté par le CCSC et animé par François Soulage, ancien Président du Secours catholique. Les membres du collectif ont recueilli les témoignages de plus de 300 personnes privées d'emploi. Elles parlent de leur réalité et des effets de la privation d'emploi dans leur vie.

Ces personnes insistent sur le fait qu'elles sont actives et non des « assistées » comme on veut les faire apparaître dans la société. De ce fait, elles nous demandent à tous, citoyen·nes et pouvoirs publics, de changer de regard. Elles voudraient que cette période particulière de leur vie puisse être une véritable transition, une passerelle permettant de préparer leur avenir. Elles souhaitent que l'accompagnement soit mieux adapté à leurs besoins et prenne en compte la dimension psychologique et demandent aux employeurs et employeuses d'être plus attentifs aux compétences qu'aux seuls diplômes. Dans ce livre, au-delà des témoignages, plusieurs propositions sont formulées pour faire évoluer les points soulevés.



Ouvrage consultable sur [www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)

## LA SANTÉ DES PERSONNES PRIVÉES D'EMPLOI À LA LOUPE

Dans le prolongement des travaux menés par Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), dans un contexte de crise sanitaire sans précédent et d'évolution de notre système de santé et de protection sociale, la Cravate Solidaire, Force Femmes, SNC et TZCLD se sont associés pour mener une enquête sur la santé des personnes privées d'emploi. Ainsi, entre mars et juin 2021, ce sont près de 1000 personnes qui ont répondu à un questionnaire sur le sujet. Les résultats montrent notamment que la santé des personnes déjà fragilisées se dégrade avec le chômage et que recouvrer la santé est un facteur préalable au retour à l'emploi. Les 4 associations proposent donc de :

- **renforcer l'écoute** sur les questions de santé dans le cadre de l'accompagnement à l'emploi,
- **proposer un accès gratuit** et régulier à un service d'aide psychologique,
- **améliorer l'information** sur la complémentaire santé solidaire et la rendre plus simple d'accès,
- **rendre l'accès gratuit** à des produits d'urgence et d'hygiène de base,
- **instaurer une visite médicale** périodique tout au long du parcours de recherche d'emploi et des mesures de dépistage gratuites,
- **élaborer des supports d'information** sur les droits en matière de santé et les diffuser au moment de la séparation professionnelle.

Enquête complète à lire sur [www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)



## TZCLD MIS EN AVANT PAR L'OIT

Le projet Territoires zéro chômeur de longue durée a été sélectionné par l'Organisation internationale du travail aux côtés de 12 initiatives innovantes en matière de création d'emploi dans le monde, notamment France Relance, dans le cadre d'un travail sur l'innovation dans les programmes d'emploi public. Une publication compilant les initiatives a été publiée et un webinar de présentation a été organisé en octobre. Objectif : diffuser ces modèles inspirants dans une période où les problématiques d'emploi sont exacerbées par la crise sanitaire.

## La transition écologique vecteur du droit à l'emploi



L'Observatoire de la transition écologique, déployé en 2021 au sein de TZCLD, a permis de mieux connaître les activités œuvrant pour la transition écologique réalisées par les territoires habilités. En répondant à des besoins du territoire, ces activités font émerger au sein des EBE des filières de l'économie circulaire, notamment le démantèlement et la transformation des matières, les ressourceries-recycleries, le compostage... Cela s'accompagne parfois de nouvelles manières de consommer, au travers des conserveries, des épiceries solidaires, du maraîchage (urbain particulièrement), et de se déplacer grâce aux activités de mobilité douce ou solidaire adaptées aux besoins des habitant-es. Selon les projections 2021 des territoires habilités, ces activités représentent 30 % des ETP créés et 18 % du chiffre d'affaires sur les 13 EBE existantes en 2021. La part de ces activités diminue par rapport à 2020, les EBE ayant développé plus d'activités de services, liées à la crise covid notamment, mais aussi parce qu'elles arrivent à un niveau de maturité qui leur permet de diversifier leurs activités.

### FAIRE AVANCER LES POLITIQUES PUBLIQUES

En mettant en place une gouvernance qui réunit tous les acteurs et actrices du territoire, le projet a un effet d'accélération de la politique publique sur la transition écologique. Il ouvre en effet une voie d'innovation dans un secteur dont les activités sont gourmandes en main d'œuvre et sont encore aujourd'hui à la recherche de leur modèle économique. Un constat mis en avant dans plusieurs publications (OIT, Fonda, Profession Banlieue, entre autres) et détaillé lors de la participation de TZCLD à plus

d'une dizaine d'événements et d'échanges publics en 2021 sur le lien entre création d'emplois et transition écologique, en France et à l'étranger.

### DES PARTENAIRES ENGAGÉ-ES, DES PROJETS ÉMERGENTS SENSIBILISÉS

Ce travail lié à la transition écologique est soutenu et nourri de partenariats avec l'Ademe, La Fondation de France, la Fondation Avril, le Fonds de dotation Green Link ou encore la Fondation Carrefour. Nombreux sont ces partenaires qui permettent de développer des activités liées à la transition écologique sur les territoires expérimentaux. La capitalisation sur ce sujet permet d'éclairer les projets émergents sur les questions liées à la transition écologique. TZCLD travaille à mettre en lien, de façon ciblée et thématique, les équipes projets des territoires ayant déjà identifié des activités à développer.

# Un tiers

C'est la part, en équivalents temps plein, des activités liées à la transition écologique développées dans les 13 EBE en 2021 (chiffre prévisionnel issu du pilotage des territoires habilités, Fonds d'expérimentation).



## ZOOM SUR LA MOBILITÉ DANS LE CADRE DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire de la transition écologique a permis de constater que la mobilité est un axe majeur pour les territoires : offre de mobilité solidaire adaptée (jeunes en formation, travailleurs, personnes en situation de précarité, d'isolement, personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer...), services de cyclo-logistique ou encore retour à la mobilité douce avec la location et la réparation des vélos. Fort de ce constat, TZCLD a souhaité valoriser ces activités et améliorer son accompagnement pour en stimuler le développement.

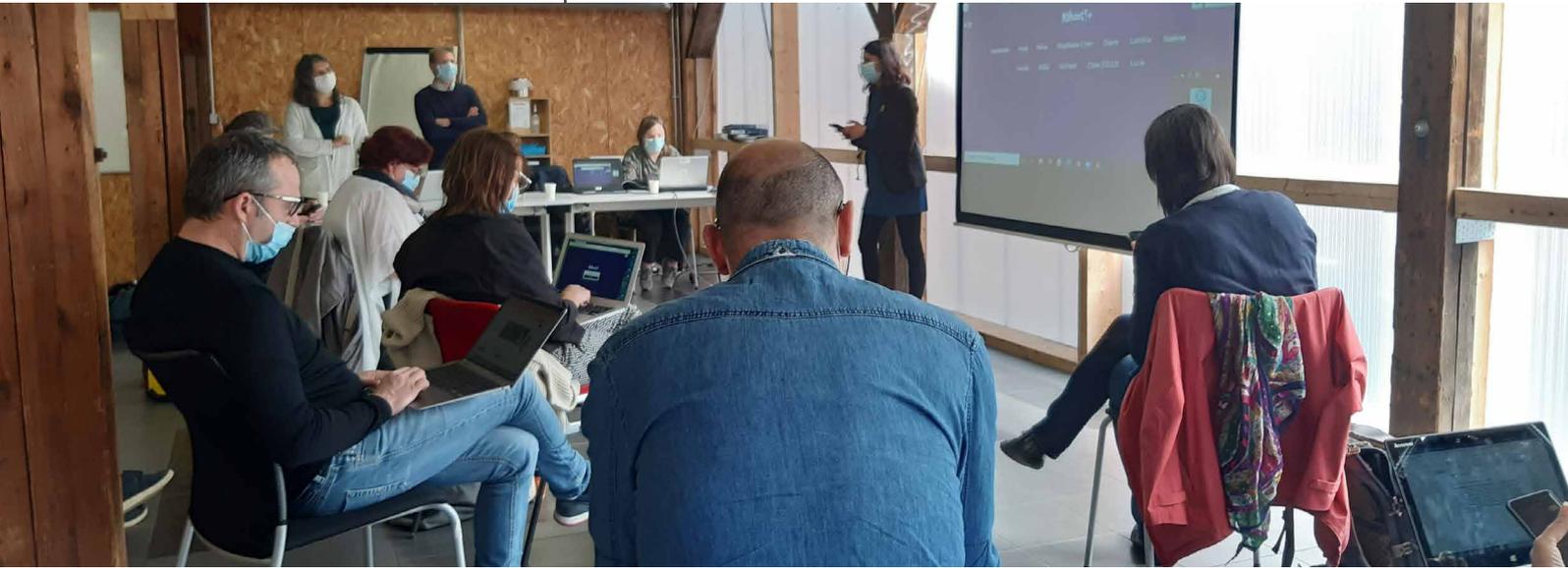


### LA MOBILITÉ EN PARTAGE

TZCLD a par ailleurs poursuivi la réflexion sur la mobilité au sein du groupe de travail organisé par la fondation Macif aux côtés des Apprentis d'Auteuil, de la Croix Rouge, d'Emmaüs France et du Secours Catholique. Ces travaux d'identification des enjeux auxquels la mobilité renvoie (accès à l'emploi, aux droits, aux services, à la santé, à une vie sociale etc) et des facteurs pouvant entraver la liberté de déplacement (contraintes de temps, de budget, isolement, de genre, relégation territoriale, état de santé) ont fait l'objet d'une publication intitulée *"Expériences de mobilité solidaires, témoignages d'usager de la mobilité solidaire"*. Elle valorise les solutions proposées par les territoires, notamment Jouques et Thiers. Cette publication a été suivie d'un webinar visant à *"Concevoir les nouvelles mobilités solidaires"* en mars 2021 et a été relayée par La Revue des collectivités locales, le Journal des Maires et la Gazette des Communes.

 Publication à consulter sur [www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)

## Accompagner les territoires selon leur niveau d'avancement



### ○ TZCLD AUX CÔTÉS DES PROJETS ÉMERGENTS DANS LE DÉMARRAGE DE LA 2<sup>e</sup> ÉTAPE

Structuré depuis 2019, le Centre de ressources et de développement (CRD) a continué, en 2021, sa montée en puissance pour répondre aux attentes de tous les acteurs et actrices du droit à l'emploi. Les projets, identifiés et cartographiés, sont accompagnés selon leur état d'avancement. Cet accompagnement est appuyé par les soutiens d'AG2R La Mondiale, des fondations Crédit agricole Solidarité et développement, RTE, groupe EDF, Véolia, Crédit coopératif, GRDF et Amipi.

**Le CRD est un Centre de ressources** qui produit et diffuse des outils adaptés aux besoins des territoires, nourris de l'expérience de terrain, de l'expertise des accompagnant-es et des partenaires techniques. En 2021, le plan projet a été présenté à tous les territoires, une boîte à outils a été réalisée à l'attention des agences Pôle emploi et des acteurs et actrices du projet, un kit plaidoyer pour les élections territoriales a été diffusé et plusieurs notes thématiques ont été diffusées.

**C'est aussi un Centre de développement** qui accompagne les territoires intéressés et les projets émergents en adaptant le suivi au niveau d'avancement des territoires et à leurs spécificités. Cela passe par la réponse individuelle et collective à leurs questionnements, par des visites in situ et une proposition de formation. Fin 2021, un accompagnement très spécifique des territoires ultra-marins a été mis en place.

Avec l'entrée dans la deuxième étape expérimentale, les territoires sont très demandeurs de dynamique collective pour échanger sur leurs expériences. Pour répondre à ce besoin, le CRD est organisé en 13 grappes régionales, animées par 5 référentes nationales et 30 animateurs et animatrices locaux, issus des associations fondatrices et d'organisations partenaires. En 2021, 58 réunions de grappes avec les territoires ont été organisées. 3 grandes visioconférences ont permis de présenter le nouveau cahier des charges expérimental à plus de 300 acteurs et actrices des territoires. Dans l'objectif d'organiser un plaidoyer commun auprès des partenaires institutionnels (comme Pôle emploi), politiques (Départements et Régions) et techniques (comme APF France handicap et Agefiph), le CRD et les animateurs et animatrices de grappes multiplient les contacts avec les partenaires, collectivités et institutions sur tout le territoire national.

Nouveauté de 2021, 3 Comités régionaux des partenaires ont été installés : en Occitanie, en Hauts de France et en Nouvelle-Aquitaine. Ils ont vocation à réunir ces partenaires institutionnels et techniques et créer ainsi un espace commun de partage et de discussion dédié à l'expérimentation à l'échelle régionale et son suivi.

# 149

C'est le nombre de projets émergents au 31 décembre 2021. Les 5 nouveaux territoires habilités en 2021 étaient tous des projets émergents accompagnés par TZCLD.

👉 La carte interactive des projets émergents est consultable sur notre site [www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)

## DELPHINE PLAUD - Cheffe de projet TOPE 5 du Châtelleraudais Projet émergent habilité en décembre 2021



“ Le territoire s'est lancé en 2017, il a fallu deux ans de réflexions et de fabrication d'un consensus territorial avant de créer l'association porteuse et le poste de cheffe de projet. On a commencé à mobiliser les personnes privées durablement d'emploi fin 2018. Le territoire a été habilité fin 2021. Trois ans c'est long pour les PPDE, mais ce temps est nécessaire, même si le covid a ralenti les choses.

La préparation du territoire à l'habilitation n'est pas un long fleuve tranquille mais la dynamique de groupe est une plus-value à toute épreuve : l'investissement émotionnel et temporel est énorme et il n'a jamais diminué. Nous avons appris à faire ensemble et cela préfigure la dynamique de l'EBE. L'implication des élu-es est aussi décisive dans cette période.

Mon message aux projets émergents, c'est de déposer leur dossier de candidature lorsqu'ils sont prêts, car le niveau d'exigence de la procédure d'habilitation est conséquent. Il faut aussi avoir conscience que les premiers contrats de travail ne sont pas signés le lendemain de l'habilitation, cela prend un peu de temps. Enfin, il faut avoir à l'esprit que l'accompagnement de TZCLD ce n'est pas pour faire le projet clé en main, il faut s'appropriier les outils pour construire son propre projet. On n'est pas dans une logique de réseau, mais d'expérimentation ! ”

## UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES AGENCES PÔLE EMPLOI CONCERNÉES PAR TZCLD

Approfondir les connaissances des agents sur l'expérimentation, partager les bonnes pratiques et exposer les modalités d'implication de Pôle emploi dans le projet, notamment pour le recensement, l'information et la mobilisation des personnes privées durablement d'emploi : tels sont les objectifs de la boîte à outils construite en collaboration entre l'association TZCLD et la direction générale de Pôle emploi. Ce nouvel outil, présenté en avril aux directions régionales de Pôle emploi et aux animateurs et animatrices de grappes, se présente sous forme d'un classeur physique et dématérialisé constitué de fiches pédagogiques illustrées par des témoignages des acteurs et actrices de l'expérimentation. Elle s'adresse aux agents de Pôle emploi concernés par la mise en place d'un territoire zéro chômeur de longue durée sur leur périmètre d'action. Cette boîte à outils va permettre de mieux organiser les coopérations avec les acteurs et actrices locaux et de mieux accompagner les projets émergents.



## LE FONDS D'EXPÉRIMENTATION FAIT LE BILAN DE LA PREMIÈRE ÉTAPE

Après deux bilans intermédiaires, parus en 2018 et 2019, le Fonds d'expérimentation a publié, en septembre dernier, le bilan final de la première étape expérimentale. Un outil riche d'enseignements qui a été présenté et discuté avec les territoires dans les réunions de grappes sur le second semestre 2021.

👉 Bilan à consulter sur [www.etclld.fr](http://www.etclld.fr)

## Proposer aux territoires des formations adaptées à leurs besoins



### 🟡 L'ORGANISME DE FORMATION TZCLD SE PRÉPARE À DÉVELOPPER DE NOUVELLES OFFRES

Dans la lignée de 2020, l'organisme de formation de TZCLD a su adapter son activité au contexte sanitaire de 2021 et faire encore gagner en qualité le volet distanciel de son offre. Réactivité et agilité ont présidé aux choix pour garantir la qualité des formations dispensées. Pour soutenir cette création de contenus pédagogiques en ligne et permettre leur diffusion en masse, l'organisme de formation s'est doté d'une nouvelle plateforme LMS-LCMS à laquelle les salariées du pôle ont été formées.

Le parcours Projets émergents a poursuivi son développement avec trois promotions qui ont achevé leur formation cette année, deux qui ont réalisé l'ensemble du parcours en 2021 et une qui l'a démarrée en fin d'année. Au total, en 2021, ce sont 40 projets émergents qui sont passés par ce parcours, ce dernier s'effectuant sur 6 mois environ.

Parallèlement et dans la perspective du développement de la mission d'appui aux territoires habilités de TZCLD, l'organisme

de formation a développé, au cours de l'année, toute l'ingénierie pédagogique pour deux nouvelles formations qui verront le jour en 2022 :

- Une formation courte et 100 % à distance sur les fondamentaux du projet : "TZCLD en 1 heure". Composée d'un temps en e-learning et d'un webinar d'échange avec des expert-es du projet, cette formation s'adresse aux porteurs et porteuses de projets TZCLD (élu-es, chef-fes de projets associatifs ou rattaché-es aux collectivités, bénévoles...).
- Un parcours "Direction et encadrement d'EBE" qui s'adresse aux personnes identifiées par les territoires pour prendre la direction d'unités d'EBE existantes ou futures.

Pour ces deux formations, un diagnostic des besoins, une étude précise des contenus de formation, un travail didactique, ainsi que des actions de communication ont été réalisés, avec le soutien du Fonds social européen et de la fondation Eiffage.

57

C'est le nombre de projets émergents passés par le parcours formation depuis son lancement en juin 2019.

“ En tant que chargée de projet TZCLD, j'ai appris sur le tas. Cette formation "Projets émergents" est l'occasion de faire le point sur la philosophie du projet et les outils existants. Avoir des témoignages d'acteurs et actrices de territoires habilités, cela aide à se sentir prêts. On remarque que même sur les territoires engagés il y a encore des doutes, on comprend qu'il faut rester agiles et savoir se remettre en permanence en question.

Cela rassure et c'est fondamental car à nos côtés il y a une centaine de personnes privées d'emploi investies ! Les mises en situation et les jeux de rôles proposés lors de la formation permettent de bien comprendre les enjeux et d'envisager toutes les problématiques. Notre territoire participera également à la formation "Equipe de direction d'EBE" en 2022 : c'est un nouveau métier, on sait qu'il est difficile et on veut se donner toutes les chances de réussite. ”



**ANGÉLIQUE GRÉGET,**  
Territoire de Joinville,  
Chargée de projet



**GEORGETTE FONDJO,**  
Territoire des Brosses à Villeurbanne,  
Cheffe de projet

“ C'est un projet complexe avec beaucoup de contacts avec les élus, les partenaires, les habitants... La formation m'a permis de mieux connaître le projet et d'être plus à l'aise dans mon rôle de cheffe de projet. Grâce à ce parcours de formation, je sais mieux comment me positionner sur le terrain. Ce n'est pas toujours facile au quotidien parce que tout change tout le temps, il faut être humble. Quant aux autres territoires de la promo, ils ont apporté leur point de vue en fonction de leur avancement. Nous étions dans un esprit de complémentarité pendant le parcours et nous avons encore quelques échanges une fois la formation achevée. Cela permet de s'entraider. Je ne pensais pas qu'il y aurait autant d'échanges : c'est très précieux ! Les outils partagés sont également très utiles. On repart vraiment nourri, motivé et plein d'idées. Je ne peux que conseiller aux autres projets émergents de suivre la formation. ”

## TZCLD : un projet inclusif



### ○ L'INCLUSION DANS L'EMPLOI AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉMERGENTS

L'expérimentation repose sur le postulat selon lequel "nul-le n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté à la personne". Les EBE embauchent ainsi sans sélection et organisent ensuite des collectifs de travail inclusifs. Cette réalité invite donc à avoir une attention toute particulière dès le début de l'engagement des nouveaux territoires dans la démarche du projet. L'association TZCLD dispose d'une référente handicap dans son équipe et s'empare du sujet du handicap dans l'accompagnement qu'elle propose aux projets émergents.

Elle s'est entourée d'acteurs clés en matière de handicap, en nouant notamment des partenariats avec l'Agefiph et l'APF France handicap, déclinés au niveau régional et local. La question du management inclusif est également intégrée aux offres de formation proposées par TZCLD. L'association cartographie et capitalise les initiatives déployées par les territoires pour permettre la diffusion de bonnes pratiques. Elle élabore des outils pratiques à destination des équipes projets des territoires pour permettre aux chef-fes de projet et aux futures directions d'avoir toutes les clés nécessaires à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

### ○ RENDRE LE PROJET ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

L'association TZCLD veille aussi à intégrer la dimension handicap dans sa mission de diffusion du projet. En travaillant à l'accessibilité de ses supports de communication et de ses événements, elle favorise son appropriation au plus grand nombre. Elle a élaboré, en 2021, une charte événementielle (voir encadré) pour gagner encore en inclusion. Les actions de formation sont aussi adaptées (accès PMR, vidéos sous-titrées, police inclusive pour les supports de présentation...). La certification Qualiopi, reçue fin 2020, comporte des exigences en matière d'inclusion. Lors de l'entretien préalable effectué en amont de l'entrée dans un parcours de formation, l'équipe de l'organisme de formation identifie les contraintes particulières que les participant-es peuvent avoir pour apporter un maximum de solutions. Elle opère également une veille active sur l'inclusion, notamment numérique, pour améliorer ses pratiques.

# 21

## C'est le nombre de référents et référentes handicap dans les 13 EBE signataires du partenariat avec l'Agefiph au 31 décembre 2021



### ENQUÊTE : L'IMPACT DE L'EXPÉRIMENTATION SUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

S'appuyer sur les acteurs et actrices locaux experts pour identifier les personnes privées d'emploi en situation de handicap, maximiser le taux de recours aux droits des travailleurs et travailleuses en situation de handicap et faciliter les démarches administratives des EBE, adapter les organisations de travail en mettant en place des conditions pour un management inclusif, adapter matériellement les postes et les équipements de travail et animer nationalement la dynamique et encourager les échanges de pratiques. Tels sont les 5 axes de travail identifiés par l'Agefiph, TZCLD et le Fonds ETCLD dans leur enquête croisée publiée en février 2021. Cette enquête fait suite à celle publiée en septembre 2019 et vise à rendre visible l'impact actuel de l'expérimentation sur l'emploi des personnes en situation de handicap.

 Ces deux enquêtes sont consultables sur le site [www.tzclld.fr](http://www.tzclld.fr)

### DES ÉVÉNEMENTS TOUJOURS PLUS ÉTHIQUES

Accessibilité au plus grand nombre, parité des intervenant-es, zéro déchet, zéro gaspillage alimentaire... En 2021, l'association TZCLD a formalisé ses engagements en matière d'événementiel dans une charte éthique et cherche l'amélioration continue. Cette année, elle a ainsi sous-titré l'ensemble de ses événements, à l'instar des vidéos de présentation du projet, et proposé chaque fois une retransmission en direct sur sa chaîne YouTube.

## TZCLD : une démarche complémentaire

**LES PARTENAIRES SOCIAUX : ACTEURS INDISPENSABLES AU PROJET**

La Fabrique du consensus est l'un des fondamentaux du projet. La première étape expérimentale a fait clairement apparaître que la mobilisation de l'ensemble des acteurs et actrices de l'emploi au sein des Comités locaux pour l'emploi est cruciale pour la réussite de la démarche. Les partenaires sociaux figurent parmi ces acteurs phares. Ils sont présents également au sein du conseil d'administration du Fonds d'expérimentation. C'est dans cet esprit que les liens avec plusieurs centrales syndicales de salarié-es ont été renforcés tout au long de l'année. À la fois pour diffuser le projet et convaincre de l'intérêt de la participation des organisations syndicales aux dynamiques partenariales locales mais aussi pour mener un certain nombre de chantiers en commun.

TZCLD et le Fonds d'expérimentation ont ainsi fait connaître aux partenaires sociaux rencontrés les travaux en cours en faveur du droit social dans les entreprises à but d'emploi. Plusieurs réunions de travail ont permis d'engager une réflexion sur un socle commun de droits des salarié-es en EBE. Un chantier qui devrait aboutir courant 2022. D'autres pistes de collaboration communes sont envisagées pour 2022, notamment concernant la recherche.

**LAURENT BERGER ET PHILIPPE MARTINEZ EN VISITE À L'EBE 13 AVENIR**

Dans le cadre des échanges entre TZCLD, le Fonds d'expérimentation, la CFDT et la CGT, une rencontre a été organisée fin septembre entre les salarié-es de l'EBE parisienne 13 Avenir, Laurent Berger, Secrétaire général de la CFDT, et Philippe Martinez, Secrétaire général de la CGT. Une discussion qui a permis aux salarié-es de partager leur parcours, leurs motivations à rejoindre le projet et leur vision du collectif de travail dans lequel ils sont impliqués. À l'issue de cette discussion, les salarié-es ont fait visiter les locaux de l'EBE aux deux secrétaires généraux.

## TZCLD ET IAE : TOUJOURS PLUS COMPLÉMENTAIRES

En tant qu'opératrices de l'emploi et de l'insertion, les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) sont des actrices privilégiées de la production d'emplois supplémentaires sur les territoires. Preuves des complémentarités entre ces structures et le projet Territoires zéro chômeur de longue durée, plusieurs initiatives ont été engagées ou prolongées tout au long de l'année pour favoriser les coopérations aux niveaux local et national. Pour favoriser les coopérations territoriales, TZCLD a notamment obtenu que le décret d'application de la loi prévoit la présence de droit des SIAE dans les comités locaux pour l'emploi. La mise en place par TZCLD d'un groupe de travail réunissant l'ensemble des têtes de réseau de l'IAE permet d'entretenir un échange régulier pour partager les actualités du projet et des structures mais aussi lever les éventuelles incompréhensions.



**VINCENT CACHEUR,**  
Directeur de Partage travail  
et chef de projet TZCLD  
Territoire du Compiégnais

« Partage Travail est une association intermédiaire. Elle réalise 50 à 60 000 heures de mise à disposition par an et salarie entre 250 et 300 personnes privées durablement d'emploi (PPDE). Son conseil d'administration a décidé de s'engager dans l'expérimentation TZCLD dès 2017.

Partage Travail porte l'équipe projet TZCLD depuis mars 2019. Elle salarie à cet effet un chef de projet et un accompagnateur de mobilisation et de parcours professionnel à temps plein et dédie 2 bénévoles.

Notre conviction est la suivante : les structures de l'IAE ont chacune leur spécificité par rapport aux différentes problématiques de la privation d'emploi. Elles offrent des solutions temporaires sur 24 ou 36 mois aux PPDE et permettent à certaines d'obtenir un emploi durable. Pour les autres, au bout de cette période, c'est souvent le retour à la case départ. L'embauche dans une EBE est une nouvelle alternative pour celles et ceux qui ne parviennent pas à rentrer dans les critères d'employabilité classiques. C'est donc également une autre opportunité pour les SIAE de réaliser leur mission d'insertion et d'améliorer encore leurs résultats.

Nous proposons de coordonner au niveau du Comité local pour l'emploi toutes les SIAE en y ajoutant les Esat, les organismes de formation, les entreprises, les collectivités, etc. Le parcours est adapté. Toujours en activité et faisant partie d'un projet collectif, les personnes gagnent en assurance, en confiance, en dignité humaine. Le spectre du retour à la précarité s'estompe progressivement. Chacun-e concourt à l'exhaustivité. Des solutions palliatives peuvent être proposées aux PPDE impliquées dans le projet TZCLD en attendant leur embauche au sein de l'EBE. Le parcours est coordonné par le CLE qui dans ce cas s'incarne également comme un service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE). Les acteurs et actrices concerné-es ainsi que les décideurs et décideuses agissent en consensus dans l'intérêt des PPDE. »

6-9  
AVRIL  
2021LABORATOIRE  
DES TRAVAUX  
UTILES

Le Laboratoire des travaux utiles est l'occasion, pour les EBE, d'ouvrir leurs portes au grand public pour donner à voir la diversité et la qualité des travaux utiles et présenter la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. En 2021, le Laboratoire des travaux utiles s'est déroulé sur une semaine et, confinement oblige, en ligne. Vidéos, conférences en ligne, témoignages écrits sur les réseaux sociaux : salarié-es, directions des EBE, acteurs et actrices des territoires et membres des comités locaux ont multiplié les façons de mettre en avant les activités et le projet.

LABORATOIRE  
DES TRAVAUX UTILES

6-9 avril

18 mai

L'Assemblée générale de TZCLD s'est tenue en ligne le 18 mai matin (voir page 2).

La Fabrique du consensus a été organisée l'après-midi. Plus de 500 personnes ont assisté à cette 5<sup>e</sup> édition en ligne, via un webinar et en direct sur la chaîne YouTube de TZCLD. En partenariat avec le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES), elle avait pour thème "TZCLD : quelles opportunités pour les territoires ?". À quelques semaines des élections départementales et régionales, il s'agissait d'illustrer en quoi le projet impacte les territoires de manière large. Laurent Grandguillaume, Président de TZCLD, et Mahel Copepy, Présidente du RTES, étaient entourés de plusieurs acteurs et actrices des territoires pour débattre autour de trois thématiques :

- "Opportunités en matière de dynamique globale de territoire", avec Marc Pottier, Maire de Colombelles (14), et Catherine Zuber, Conseillère régionale déléguée à l'Économie sociale et solidaire de la Région Grand-Est et Vice-présidente de RTES;
- "Opportunités en matière de cohésion sociale, de transition écologique et de dynamique globale avec les acteurs de l'insertion", avec Franck Pichot, Maire de Pipriac (35) et Vice-président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Jérôme Grégoire, Chargé de mission Actions d'insertion professionnelle-Jeunes-Marchés publics au pôle Solidarité humaine du Département d'Ille-et-Vilaine (35) et Alain Chapelon, Président d'Inserfac, Thiers (63) ;
- "Opportunités en matière de développement économique, d'économie sociale et solidaire et de formation professionnelle", avec Pierre-Yves Marolleau, maire de Mauléon (79) et Jacques le Priol, Mission Emploi, Solidarités et Territoires de la Région Nouvelle-Aquitaine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
& FABRIQUE DU CONSENSUSFABRIQUE 18 MAI  
DU CONSENSUS 2021



“Droit à l’emploi et revenu universel : faut-il choisir ?”, telle était la question centrale de la 4<sup>e</sup> édition de l’Université d’été de TZCLD organisée le 4 septembre dans les locaux de la Mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Dans la salle, 120 personnes étaient présentes, tandis que 220 personnes ont suivi cet événement à distance grâce à une retransmission en direct sur YouTube. Trois tables rondes, animées par Catherine André, journaliste, ont permis de faire le tour de la question :

- “Droit à l’emploi / assurance emploi / garantie d’emploi : de quoi parle-t-on ?” avec Laurent Grandguillaume, Président de TZCLD, Danièle Linhart, sociologue et Directrice émérite de recherches au CNRS, Chloé Ridet, Directrice adjointe de l’Institut Rousseau, et Guillaume Balas, Délégué général de la Fédération Envie.
- “Histoire des revenu(s) minimum(s) : quelle place pour le travail ?” avec Axelle Brodriez-Dolino, historienne au CNRS, Damien Carême, Député Européen EELV, Jézabel Couppey-Soubeyran, Maîtresse de conférences en économie à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Stéphane Viry, Député et conseiller départemental des Vosges LR, et Timothée Duverger, Maître de conférences associé à Sciences Po Bordeaux.
- “Droit à l’emploi et revenu minimum : complémentaires ou incompatibles ?” avec Marc de Basquiat, président de l’Association pour l’Instauration d’un revenu d’existence (AIRE), Marie-Christine Verdier-Jouclas, Députée du Tarn LREM, Rapporteuse de la loi TZCLD de 2020, Denis Clerc, fondateur du magazine Alternatives économiques, Bernard Gazier, économiste, et Carole Tuchsirer, socio-économiste au Cnam.



**UNIVERSITÉ  
D'ÉTÉ 2021**

Les actes de l’Université d’été à consulter sur [www.tzclد.fr](http://www.tzclد.fr)

4 septembre

9 novembre



Nettoyage de fontaines, ateliers de réparation de vélos, collecte d’encombrants, ateliers couture, ressourceries éphémères, fabrication de confitures avec les invendus de marché... Pour la 6<sup>e</sup> édition de la Grève du chômage, les territoires mobilisés ont une nouvelle fois fait la preuve que les travaux utiles ne manquent pas, tout comme les personnes privées durablement d’emploi volontaires pour travailler. Au démarrage de la 2<sup>e</sup> étape expérimentale, c’est une mobilisation record qui a été enregistrée le 9 novembre : 75 territoires ont organisé des actions très variées pour alerter contre la privatisation d’emploi et faire connaître le projet Territoires zéro chômeur de longue durée.

**GRÈVE  
DU CHÔMAGE**

9  
NOVEMBRE  
2021  
**GRÈVE  
du  
CHÔMAGE**



# 05

## La gouvernance

### COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES



**Laurent GRANDGUILLAUME**  
Président



**Michel DAVY DE VIRVILLE**  
Vice-président



**Patrick VALENTIN**  
Vice-président

### COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS



**Guillaume ALMERAS**  
**Secours Catholique**  
Trésorier



**Emmanuel ALTMAYER**  
**ATD Quart-Monde**  
Vice-président



**Sophie ROCHE**  
**Emmaüs France**  
Vice-présidente



**Patrice BONY**  
**Le Pacte Civique**



**Pascal BRICE**  
**La Fédération des Acteurs de la Solidarité**

### COLLÈGE DES TERRITOIRES



**Danielle CORNET**  
**Pontchâteau**



**Sandra BLACODON-MITRAIL**  
**Ducos**



**Paul CAMPY**  
**Villeurbanne**  
Trésorier



**Jacques BREILLAT**  
**Castillon la Bataille**

### COLLÈGE DES ASSOCIATIONS



**Pierre LANGLADE**  
**Coorace**  
Secrétaire



**Frédéric PALLIER**  
**Association Léo Lagrange**



**Prosper TEBOUL**  
**APF France handicap**  
jusqu'en octobre 2021



**Serge WIDAWSKI**  
**APF France handicap**  
à partir de novembre 2021



**Geneviève PIOT**



**Daniel LE GUILLOU**

### COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

En 2021, les administrateurs se sont réunis **13** fois

(4 bureaux, 8 conseils d'administration et 1 assemblée générale).

# L'équipe

# 06.



**ANTONIN GREGORIO**  
Directeur général



**CATHERINE URVOY**  
Responsable du Centre  
de ressources et de  
développement



**SALIMA BELHACEN**  
Assistante projet



**FRÉDÉRIQUE HÉRY**  
Chargée de l'accompagnement  
des territoires et formatrice



**CÉLINE LAVAL**  
Chargée de l'accompagnement  
des territoires et formatrice



**ISABELLE PORTEAU-BEGA**  
Chargée de l'accompagnement  
des territoires et formatrice



**BARBARA LAURENT**  
Chargée de  
l'accompagnement des  
territoires et formatrice



**GERSENDE GEORGES**  
Responsable de l'organisme  
de formation



**VICTORIA BAZURTO BOTERO**  
Responsable Recherche &  
Evaluations



**MORGANE GAILLARD**  
Responsable Communication-  
Événementiel-Partenariats



**CÉCILE TESSIER**  
Chargée de communication  
et événementiel  
(remplacement)



**LOÏC HAMON**  
Chargée de communication  
et relations presse



**LÉSIA ZAHND**  
Chargée des partenariats  
et de l'événementiel



**CLARA LE CLANCHE**  
Chargée de partenariats



**MARINA COURANT**  
Alternante communication  
et événementiel



**JEANNE BOT**  
Responsable Plaidoyer



**JACQUELINE VILAYPHONH**  
Responsable Administrative,  
Financière et coordination  
de la vie associative



**NATHALIE FRON**  
Assistante projet et Assistante  
Administrative et Financière

Effectif au 31.12.2021

17

salariés, soit 16,80 ETP

# 07

## Les partenaires 2021 du projet

### LES ASSOCIATIONS FONDATRICES



### LES PARTENAIRES FINANCIERS



### LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS





#### MOT D'ANTONIN GREGORIO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TZCLD

2021 a été une année particulière pour le projet. Elle marque la fin de la première étape expérimentale et le début de la deuxième. Forts des enseignements tirés, nous avons pu collectivement élaborer un cahier des charges solide qui doit permettre à tout territoire prêt de se lancer dans cette nouvelle étape. Celle-ci a déjà bien démarré avec le doublement du nombre de territoires habilités dès 2021. Pour l'association, 2022 sera une année de renforcement de notre accompagnement des projets émergents et de lancement de nouveaux chantiers notamment la recherche, l'élaboration d'une charte de nos fondamentaux et la méthode de travail collectif pour mener sur le long terme le travail de réflexion de la troisième étape.

Je veux remercier l'ensemble des acteurs et actrices engagé-es, tant sur les territoires qu'au niveau national, pour leur engagement dans ce projet porteur de valeurs humanistes et universelles.

## Une année qui marque le déploiement de la 2<sup>e</sup> étape expérimentale

Si la 2<sup>e</sup> étape s'est engagée fin 2021, avec l'habilitation des premiers nouveaux territoires, c'est en 2022 que cette étape va véritablement monter en charge avec de nouvelles entrées régulières dans l'équipe expérimentale. À mi-avril, 11 territoires nouveaux ont déjà rejoint les 10 habilités lors de la 1<sup>re</sup> étape. Tous ont été accompagnés par TZCLD en tant que projets émergents, à l'instar des 36 ayant à cette date déposé leur candidature auprès du Fonds ETCLD. Les missions de l'association TZCLD se poursuivent au-delà de l'habilitation de ces territoires : elle noue des partenariats contribuant à donner les moyens aux territoires de mettre en place le projet, elle coordonne et stimule les travaux de recherche pour mettre en lumière les effets bénéfiques observés sur ces territoires, elle veille à ce que les conditions expérimentales de cette 2<sup>e</sup> étape soient les plus propices à la réussite du projet tout en préparant d'ores et déjà les bases de la 3<sup>e</sup> étape.

## Une année riche en échéances électorales

Élections présidentielle puis législatives : cette année 2022 est dense en échéances politiques. À l'Élysée et à l'Assemblée nationale, les personnes élues cette année auront à garantir la bonne conduite de la 2<sup>e</sup> étape expérimentale et la pérennisation de la démarche à horizon 2026. Pour faire du droit à l'emploi un incontournable des débats, TZCLD a fait campagne : "En 2022, notre candidat c'est le droit à l'emploi !". Un candidat qui a su rassembler un éventail large et pluriel de partenaires au sein de la "coalition pour le droit à l'emploi". En guise de programme : une tribune proposant d'instaurer une "garantie d'emploi territorialisée" a emporté la signature d'une quarantaine de représentant-es de cette coalition. Elle a été publiée mi-mars dans le JDD. Puisqu'il n'y a pas de campagne sans meeting, le droit à l'emploi a rassemblé près de 500 personnes, issues des territoires et des partenaires de la coalition, le 12 mars, place de la Bastille à Paris. TZCLD a également interpellé toutes les candidats et candidates républicain-es à l'élection présidentielle pour les amener à s'engager en faveur du droit à l'emploi. Avec l'appui des territoires, habilités et émergents, elle fera de même pour les législatives.

## Une année de recherche

---

Pour faire la preuve des effets bénéfiques de la démarche, au-delà de la création d'emplois supplémentaires, TZCLD travaille à stimuler et coordonner les travaux de recherche autour du projet. Dans ce travail de recherche, 2022 est une année charnière qui voit se lancer l'« Observatoire TZCLD », présidé par Timothée Duverger, maître de conférences à Sciences Po Bordeaux. Cet Observatoire, réunissant plusieurs dizaines de chercheur·ses, et pour lequel TZCLD a noué un partenariat avec le CNRS, se veut un lieu de partage et d'échanges sur les trois axes identifiés par le comité de pilotage et validés par le conseil d'administration :

- « Construction et relations sociales » : pour mettre en lumière les effets de la démarche pour les personnes elles-mêmes, dans l'approche managériale au sein de l'entreprise et plus largement sur les perceptions du chômage et des chômeur·ses de longue durée.
- « Gouvernance et mécanismes de prise de décision » : afin d'étudier les modalités d'organisation de l'expérimentation et les effets (directs et indirects) de celles-ci à différentes échelles et niveaux.
- « Dynamique économique et sociale » : visant à se demander si la mise en place de l'expérimentation TZCLD au sein d'un territoire modifie les trajectoires de vie des personnes participantes ainsi que les dynamiques économiques et sociales à l'œuvre sur le territoire.

## Une année de passage à l'échelle dans l'accompagnement proposé aux projets émergents

---

L'accompagnement des territoires est au cœur des missions de l'association. La structuration de cet accompagnement est donc un ouvrage toujours remis sur le métier. En 2022, l'objectif est de gagner en efficacité en se dotant d'un outil permettant de dématérialiser une partie de l'accompagnement, d'améliorer le suivi, de gagner en mutualisation et en fluidité des partages d'expériences. Cette dématérialisation donnera au Centre de ressources et de développement les capacités de répondre au mieux aux besoins spécifiques des projets émergents, et aux

acteurs et actrices de terrain un outil d'accompagnement à la mise en œuvre du projet. Cette année encore, TZCLD va travailler pour renforcer la pertinence et l'efficacité de son accompagnement en poursuivant la structuration des grappes régionales en professionnalisant, notamment grâce aux binômes entre un·e référent·e national·e de TZCLD et un·e référent·e régional·e d'une structure partenaire. À ces deux priorités, s'ajoute la production par TZCLD d'outils et de ressources à destination des territoires et la capitalisation des outils élaborés sur certains territoires.

## Une année pour bâtir des fondations solides en vue de la 3<sup>e</sup> étape

---

La 3<sup>e</sup> étape se construit dès à présent. Pour assurer à cette ultime étape la solidité qu'elle requiert, TZCLD se fixe deux objectifs en 2022 :

- Réaffirmer collectivement les fondamentaux du projet
- Définir une méthode de travail collectif pour travailler à la 3<sup>e</sup> étape. Un travail de fond qui établira les fondations de la construction de la future loi, celle qui permettra à tous les territoires qui le souhaitent et s'en donnent les moyens de supprimer la privation d'emploi à leur échelle.





**TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE**

---

**SIÈGE SOCIAL :**  
106 rue du Bac, 75007 Paris

**SIÈGE ADMINISTRATIF :**  
8 rue de Saint-Domingue, 44200 Nantes  
Tél. 02 85 52 45 49

contact@tzcd.fr  
www.tzcd.fr

---